

---

*Comité technique ministériel,  
le SNPTES approuve la création d'un rectorat de plein  
exercice à Mayotte*

---

Lors du comité technique ministériel du 18 octobre, le SNPTES a approuvé le projet de remplacement du vice rectorat de Mayotte par un rectorat de plein exercice, il voit ainsi aboutir l'une de ses anciennes revendications.

Le SNPTES profite de cette occasion pour rappeler au Gouvernement que Mayotte vit actuellement une situation sociale compliquée et que la création de ce rectorat, notamment pour le devenir de notre jeunesse, doit s'accompagner de moyens spéciaux particulièrement conséquents.

Le SNPTES profite de ce communiqué pour saluer le travail de notre section de Mayotte : <http://www.snptes.fr/Mayotte.html>

*Paris, le 18 octobre 2018*

